

## SARTHE

## MÉTÉO

## Des nuages et de la pluie

Le ciel restera couvert toute la journée selon les prévisions de Météo France, qui annonce également un lundi pluvieux. Le mercure variera de 6° ce matin à 9° cet après-midi. Des éclaircies sont attendues mardi mais les nuages devraient rapidement faire leur retour.



## Les contrôles de vitesse cette semaine

Voici les points de contrôles de vitesse programmés par les gendarmes dans la semaine sur les routes du département :

- ce jeudi 13 janvier, de 14 à 18 heures, sur la RD 338, secteur de Beaumont-sur-Sarthe.
- ce vendredi 14 janvier, de 8 à 12 heures, sur la RD 300, secteur de Marolles-les-Braults

D'autres contrôles seront réalisés tout au long de la semaine sans pour autant être annoncés.



## Deux mobilisations demain au Mans

Deux rassemblements à l'appel de la CGT, ont lieu ce mardi devant la préfecture, au Mans. Le premier, à 11 heures, concerne les salariés du secteur sanitaire, médico-social et social, public et privé, entre autres pour demander une hausse des salaires, des moyens financiers et humains, et l'amélioration du système de santé et d'action sociale. Le second rendez-vous est fixé à 14 heures, cette fois pour le secteur postal. Il sera question de l'accessibilité au service public postal et des conditions de travail.

## « La filière du carton se soutient »

ENTRETIEN. L'entreprise Posson Packaging à Louailles est confrontée à l'envolée des prix du papier.



Louailles, décembre 2021. Sylvie Casenave-Péré, dirigeante de Posson Packaging, prévoit d'augmenter de 20 % la production d'emballages de son entreprise d'ici à 2023, malgré les difficultés de la filière carton, durement impactée par la hausse des prix de la matière première.



**Le Maine Libre : Quel est l'impact de la forte augmentation du coût de la matière papier, pour une entreprise d'emballages carton comme la vôtre ?**

Sylvie Casenave-Péré, dirigeante de Posson Packaging : « Nous sommes mis devant le fait accompli par nos fournisseurs de carton, tous européens, qui subissent eux-mêmes les conditions du marché. Nous n'avons pas de capacités de négociation. Nous n'avons pas d'autre choix que d'accroître nos prix auprès de nos

clients. Nous le faisons avec pédagogie et nos clients font globalement preuve de compréhension. »

**La hausse des prix de vos emballages est de quel ordre précisément ?**

« De 30 à 50 % ! Mais nous ne sommes pas les seuls. Nos concurrents se trouvent dans la même situation. Il en va de la survie de nos entreprises. D'autant qu'il n'y a pas que le coût du papier et du carton qui augmente, mais aussi celui de l'encre, du vernis... et le transport également. Toute la filière se soutient, des fournisseurs aux clients. Car si un tombe, tout le monde s'écroule. Il faut dire aussi que nous faisons des emballages essentiels pour des produits frais ou pharmaceutiques notamment. »

**La crise sanitaire due à l'épidémie de Covid-19 est-elle la seule responsable de cette situation ?**

« La reprise post-Covid, ou plutôt

post-confinement, en est à l'origine. C'est un effet mondial. Mais pas seulement. Les problématiques environnementales jouent aussi un rôle prépondérant, à travers l'évolution du « plastic change ». Les nouvelles réglementations pour sortir de l'utilisation du plastique jetable, engendrent une demande énorme de carton et accélèrent la hausse des prix de nos matières premières. À titre informatif, dans le packaging, une tonne de plastique équivaut à quatre tonnes de carton. Certaines entreprises ont anticipé, ce qui a des conséquences sur le marché. Parmi les autres paramètres en cause, il y a aussi l'embargo imposé par les pays d'Amérique du sud qui exportent traditionnellement beaucoup vers l'Europe. Mais là, ces pays cherchent à préserver leurs propres capacités, ce qui crée une tension en Europe. »

**L'explosion du e-commerce contribue aussi à mettre la filière du carton un peu plus sous tension ?**

« Je crois qu'il ne faut pas non plus exagérer le phénomène. En ce qui nous concerne, nous ne faisons pas de e-commerce ou très peu, pour nos clients qui sont exclusivement des professionnels. Les entreprises les plus en difficulté dans notre secteur, sont celles qui travaillent en B to C, avec les particuliers, notamment dans le domaine de l'édition de

magazines, où la pénurie de matière et les coûts sont forcément durs à supporter. »

**Cette conjoncture compliquée impose donc la prudence pour 2022 ?**

« Le challenge pour cette nouvelle année va être de trouver de la matière première, que nous avons sécurisé en travaillant avec nos clients et nos fournisseurs sur les prévisions d'approvisionnement afin de nous garantir des allocations suffisantes et ne pas tomber en rupture. C'est le point clé ! Nous continuons aussi à investir, avec le soutien de nos banques et de France relance, qui nous a permis de lancer le chantier d'extension des bâtiments logistiques de l'entreprise (5 000 m<sup>2</sup> supplémentaires) et du renouvellement de notre parc machines pour un total d'environ 11,5 M€. C'est la preuve de notre engagement pour nos clients fidèles (LDC, Bel...), et que nous gérons au plus près leurs intérêts en améliorant notre compétitivité. Nous fabriquons en moyenne 1,5 million d'emballages par jour. Grâce à nos investissements, l'objectif est d'accroître de 20 % notre capacité de production à l'horizon 2023. De belles perspectives alors que Posson va fêter ses 80 ans en 2022 ! »

Alexis BABIN.



Posson Packaging poursuit ses investissements.

PHOTO : LE MAINE LIBRE - YVON LOUË

## ÉCONOMIE

## Une plate-forme logistique en projet avec 200 à 300 emplois à Louailles



C'est derrière ce bâtiment industriel de l'entreprise Posson Packaging, à Louailles, que le groupe Panhard projette de créer une structure à vocation logistique.

PHOTO : ARCHIVES LE MAINE LIBRE

Spécialisé dans l'investissement immobilier d'entreprises, le groupe Panhard a choisi la zone d'activité Ouest-Park, entre Sablé-sur-Sarthe et La Flèche, pour son projet d'aménagement d'une structure à vocation logistique.

Le projet du groupe Panhard porte sur la construction d'un bâtiment de 45 000 m<sup>2</sup>. Bâtiment qui pourrait voir le jour en 2024 sur la zone Ouest-Park et plus précisément derrière l'usine Posson Packaging, à Louailles. Présidé par Martine Crnkovic, maire de Louailles, le Smapad (Syndicat mixte pour l'aménagement et la promotion du parc d'activités départemental) qui est chargé de gérer la zone

d'activité, a en effet acté la vente d'une parcelle d'environ 9,8 hectares au groupe Panhard.

Ce dernier prévoit d'y construire un bâtiment de 45 000 m<sup>2</sup>. « Un seul bâtiment avec plusieurs cellules », précise Mélanie Duchemin, directrice du service développement de la communauté de communes du Pays sabolien. « Le groupe commencera les travaux quand il aura trouvé ses clients. Le bâtiment sera donc adapté à leur demande », poursuit la directrice. Selon les membres du Smapad, cette future implantation pourrait être créatrice de 200 à 300 emplois.

Florence LOYEZ

## SANTÉ

## Forfait « patient urgences » : les maires ruraux demandent une exception



L'AMR 72 demande à ce que les patients sans médecin traitant ne soient pas soumis au paiement de ce forfait patient urgences.

PHOTO : ARCHIVES LE MAINE LIBRE

Par courrier au ministre de la Solidarité et de la Santé du 4 janvier, les Maires ruraux de la Sarthe (AMR 72) demandent que les patients sans médecin traitant, du fait de la carence en professionnels de santé dans notre département, bénéficient de l'exonération du nouveau « Forfait Patients Urgence ».

« Ce dernier, mis en place par un arrêté paru fin décembre 2021, impose aux patients qui se rendent aux urgences de s'acquitter d'un forfait dit « patient urgence ». Dans notre département, le recours aux urgences est désormais la seule solution pour des milliers de Sarthois, souvent ruraux, qui sont privés de médecin traitant », justifie ce vendredi l'AMR 72 dans un communiqué. « Aussi, l'AMR 72 demande la modification de l'arrêté pour que les patients privés de médecins, faute d'une densité suffisante de professionnels de santé, soient ajoutés à la liste des personnes exo-

nérées intégralement de ce forfait. Dans de plus en plus de cas, et notamment dans nos villages, l'accès à la médecine de ville est sinistré, ce qui incite les patients à s'orienter vers les services d'urgence, services d'urgence manœuvres le plus souvent car les autres sont trop souvent fermés pour que les Sarthois prennent le risque de s'y rendre », poursuit l'AMR 72.

« Notre proposition a pour objectif de ne pas ajouter une double peine qui pénaliserait les habitants du monde rural. Ils sont statistiquement déjà plus souvent en situation de risque sanitaire par renoncement aux soins et, par incidence, d'inégalité d'espérance de vie en raison d'une plus grande difficulté d'accès aux soins. Cette nouvelle contrainte vient s'ajouter à la profonde injustice d'un parking payant au CH du Mans qui vient pénaliser en priorité les Sarthois avec comme seule solution pour se déplacer la voiture individuelle. »

## À SAVOIR

## Un contexte exceptionnel

Dans un communiqué, la confédération française de l'industrie des papiers, cartons et celluloses pointe que « la hausse des coûts des facteurs de production est à la fois brutale et applicable à quasiment tous les postes de dépenses ».

« En 12 mois, d'octobre 2020 à octobre 2021, le cours de la pâte de référence s'est enchétri de près de 60 %. Sur le même intervalle de temps, les matières destinées au recyclage telles que les caisses en carton et les journaux et magazines ont vu leurs prix augmenter de respec-

tivement près de 150 % et 200 %. Les prix de l'électricité sur le marché de gros ont crû de 250 %, pour atteindre plus de 120 €/MWh en octobre 2021. La crise d'approvisionnement en gaz que connaît l'Europe (baisse du transit de gaz par l'Ukraine, arrêt du gazoduc Gaz Maghreb Europe) induit de fortes tensions sur les marchés, avec un prix qui a plus que quintuplé sur un an. Enfin, les prix des produits chimiques, de l'amidon et des consommables ont augmenté de manière très sensible (hausse à deux chiffres). »